



## Ligue Hauts de France de Tennis de Table Comité de l'Aisne

Assemblée Générale du 11 septembre 2020

**Membres présents:** Irène DAVID, Corine MOLINS, Isabelle RIBEIRO, David BEAUVISAGE, Yvon BERTIN, François DAVID, Thierry DONNET, Francis GERARD, Tony MARTIN, Claude NOIRON, Jean-François WUILLEMAIN

**Membres absents excusés :** Antoine DHOLLANDE, Patrick TABARY

**Invités présents :** Mme Colette BLERIOT (vice présidente du conseil départemental), M. Philippe MOZIN (adjoint au maire de LAON en charge des sports), M. Philippe COURTIN (président du CDOS), Romain REVAUX (président du comité de la Somme FFTT)

Ouverture de la réunion à 20h avec 50 personnes, représentant 22 clubs (sur 28) présents ou représentés (64 voix sur 81) :

Clubs présents	Clubs représentés	Clubs absents
LA CAPELLE, BUIRE, FRESNOY, TT St QUENTIN, TERGNIER, ASPTT St QUENTIN HARLY, SOISSONS, LAON, SAINS RICHAUMONT, HOLNON ITANCOURT, ROZOY, GUIGNICOURT, CD Aisne Corpo, CREPY, VIVAISE, FAYET	VENIZEL, CHAUNY, BEAUTOR, PINON ANIZY, CHARLY ETAMPES, COURMELLES CROUY	GUISE, CHATEAU THIERRY, SISSONNE, CUFFIES, CONDE EN BRIE, VESLES ET CAUMONT
16 clubs sur 28 45 voix sur 81	6 clubs sur 28 19 voix sur 81	6 clubs sur 28 17 voix sur 81

Un instant de recueillement est observé en mémoire des pongistes disparus, notamment Maxime TOURTEBATTE (29/12/2019 à 28 ans), Philippe THIERRY (18/6/2020 à 43 ans) et Bernard CAUX (4/9/2020 à 83 ans).

Les délégués présents acceptent le principe du vote à mains levées. Sont adoptés à l'unanimité :

- le compte rendu de l'assemblée générale du 13 septembre 2019,
- le bilan financier 2019/2020,
- le bilan prévisionnel 2020/2021.

Nota : la personne ayant levé la main par 2 fois pour s'abstenir n'avait pas mandat de son club.

### Rapport moral du Président (Tony MARTIN) :

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Comme chaque année, vous êtes très nombreux à venir à notre Assemblée Générale et nous vous remercions chaleureusement de l'attention que vous portez à la santé de notre Sport tennis de table.

Tout d'abord, j'aimerais remercier le Club de LAON d'accueillir cette 55<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental Aisne Tennis de Table.

Comme le dit les paroles d'une chanson de variété actuelle, « Le monde a changé ». Eh oui, sans enfoncer le clou, notre convivialité en a pris un coup depuis que la COVID est passée par là ! Mais restons solidaires et suivons les recommandations pratiques fédérales pour que notre sport TENNIS DE TABLE puisse encore fonctionner. Nous pourrions y revenir un peu plus tard lors de cette assemblée.

Tout au long de cette olympiade, un certain nombre d'actions ont été entreprises au sein de notre département, permettez-moi d'y revenir en quelques mots. Bien entendu, ceci est le reflet du travail bénévole

de toute une équipe de bénévoles. Ainsi je tiens à remercier l'ensemble des membres du Comité : Thierry, Jean François, Claude, Corine, Isabelle, David, Francis, Irène, François, Yvon, Patrick et Antoine (qui malheureusement nous quitte) qui ont œuvré et qui je l'espère, continuerons à œuvrer avec moi lors de la prochaine Olympiade pour maintenir la volonté de vouloir développer notre « petit » Comité par rapport à l'Oise, la Somme, le Nord ou encore le Pas De Calais.

Tout au long de ces quatre années, nous avons voulu vous apporter toute satisfaction en créant de nouvelles compétitions (le challenge jeunes Jacques Lemaire, les interclubs jeunes, ...), en maintenant toutes les autres compétitions départementales toutes aussi conviviales comme le critérium féminin, le critérium vétérans. Nous avons organisé les compétitions fédérales : championnat par équipes, critérium fédéral, finale par classement, Top jeunes qui sont qualificatives en régional et même national...

A chaque fois, ces compétitions étaient orchestrées par un juge arbitre. Car le sport n'existe pas sans arbitrage. D'ailleurs à ce propos, je remercie chaleureusement Thierry et Bruno qui m'accompagnent dans ce rôle et j'appelle à candidature des personnes qui seraient susceptible de s'investir et de nous aider dans cette tâche. Les formations se déroulent au niveau régional principalement à Cambrai.

Parallèlement, nous avons voulu informatiser chaque club de l'Aisne par la dotation d'un PC portable qui sert aussi bien à la gestion administrative du club via SPID (création licence) qu'à la gestion des rencontres par équipes par le logiciel GIRPE. Ce qui permet de dématérialiser la feuille de rencontre (geste écocitoyen, simplicité de transfert des feuilles, facilité le travail de la commission sportive).

Cette année, nous avons voulu vous apporter un matériel supplémentaire à l'image de la tablette qui servira à la signature des feuilles de rencontre.

En complément de ces aides aux clubs, nous avons voulu développer notre sport avec notamment la création du poste de Conseiller Technique Départemental occupé par Loïc HAVARD. Ce développement a commencé avec les actions « Tiots pongistes », relance des stages départementaux et cela continuera. Loïc vous en reparlera plus amplement un peu plus tard lors de sa prise de parole.

Nous avons maintenu coûte que coûte notre centre de formation Juniors basés à St QUENTIN (CEF) sous la direction technique de Loïc HAVARD, il a compté la saison dernière 8 lycéens (de la seconde à la terminale) en enseignement au lycée Pierre LA RAMÉE avec lequel le Comité a une convention : alliance entre le progrès du sportif et la réussite scolaire jusqu'au baccalauréat. Ces jeunes en perfectionnement viennent de divers clubs de l'Aisne et de la région HDF.

Voilà, sans être exhaustif, un panel de ce qui a été fait lors de cette olympiade. Revenons quelques peu sur la saison 2019/2020.

Cette saison, notre Comité est composé de 29 clubs dont le Cd Aisne Corpo. Nous avons vu la venue d'un nouveau ETREUX (club qui a été réactivé suite à de nombreuses années de sommeil) sous l'impulsion de Aldric SEGURA. Nous lui souhaitons toute la réussite qu'il espère.

L'ensemble des clubs représentent un total de 1795 licenciés tout type confondu. Ainsi une augmentation de nos effectifs de 573 licenciés (non loin des 47%). L'an dernier, j'avais donné comme objectif d'atteindre 1300. Nous avons largement dépassé cet objectif grâce au principe des licences événementielles qui a été très bien compris par les clubs. Je vous encourage à poursuivre cet effort même si le contexte actuel ne nous y encourage pas complètement.

En effet, difficile de ne pas parler de la crise sanitaire qui traverse le monde actuel. Cette crise sanitaire va certainement compliquer le monde économique à tous les étages.

A notre niveau, nous avons voulu marquer le coup exceptionnellement en accordant une remise de 50% sur les inscriptions des équipes en championnat par équipe. Ainsi l'inscription d'une équipe en championnat coûtera 18 euros au lieu des 36 euros prévus par nos tarifs.

Au niveau sportif, bien entendu, il faudra suivre les consignes sanitaires dictées par notre gouvernement et les recommandations fédérales à la hauteur de notre sport pongiste.

Nous étudierons en commission sportive les cas avec une certaine souplesse pour éviter trop de forfait général.

Nous pouvons former les arbitres de Club (Thierry est formateur) donc je fais appel aux candidats pour accueillir ce type de formation. Nous essaierons également d'organiser des formations GIRPE pour dématérialiser les feuilles de rencontre à partir de la saison 2020/2021 donc cela veut dire plus de feuilles papier mais uniquement du GIRPE sur PC.

Toutes ces formations sont gratuites pour l'instant alors profitez-en !

Nouveauté en termes de subvention, le CNDS a disparu depuis avril 2019 pour laisser place à l'Agence Nationale du Sport (ANS). Les dossiers sont étudiés au niveau régional par une commission d'élus (dont je faisais partie la saison dernière).

Les subventions par le Conseil Départemental sont maintenues ; les demandes sont dématérialisées mais restent encore avec un avis du Président du Comité. Essayez de respecter les dates d'échéance pour éviter le refus de la commission d'étude.

Sur le plan sportif, il nous faut réfléchir comment organiser les compétitions et rassemblements départementaux pour attirer au maximum les joueuses et joueurs. En effet, notre Comité doit se forcer à détecter les jeunes de 4 à 10 ans qui reste un vecteur de consolidation de nos clubs. Pour cela, nous avons commencé avec les rassemblements « Tiots pongistes », ouverts aux licenciés et non licenciés. Ces rassemblements sont encadrés par des entraîneurs diplômés de divers clubs de l'Aisne. Nous espérons faire la promotion de notre sport et encore étoffer le nombre de licenciés au sein des clubs axonais.

En continuité, nous reprogrammons la compétition « challenge jeunes » qui a eu un très bon succès.

Nous continuerons le championnat interclubs qui avait remplacé le championnat par équipes jeunes.

Parallèlement, il nous faut accentuer nos efforts sur le développement de notre Comité. C'est pour cela que le Comité Directeur avait décidé d'élargir le poste de technicien du CEF de Loïc HAVARD à celui de Conseiller Technique Départemental. Les priorités sont :

1. La formation des cadres techniques au sein des clubs : initiateur de club
2. L'organisation de stages départementaux
3. Création d'un groupe détection départemental (« tiots pongistes »)
4. Organisation des sélections (Interdépartementaux)
5. Participation à la dynamique des clubs axonais
6. Gestion du Centre d'Entraînement Axonais (CEF)

Nous avons proposé au club de monter leur équipe de D3 en D2 pour compléter les poules et avoir un championnat par équipe digne de ce nom. Ceci est dû au fait que le championnat départemental est toujours tributaire des championnats régional et national.

Nous n'oublierons pas de citer et de féliciter l'équipe féminine de Saint QUENTIN évoluant pour la douzième saison consécutive en Pro A. Championne de France et Championne de la Champion League ex æquo.

Je finirais ce rapport en remerciant l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien financier tout au long de la saison sportive : Conseil Départemental, Agence Nationale du Sport, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Comité Olympique et Sportif, la Ligue Hauts de France et la FFTT.

En vous remerciant de l'attention et de l'écoute que vous avez pu m'apporter et  
VIVE LE PING AXONAISS !!!

Tony MARTIN

#### **Allocution du trésorier (Thierry DONNET) :**

Le résultat 2019/20 est très excédentaire, compte tenu de la pandémie COVID-19, qui a interdit de jouer de nombreuses compétitions à compter du 7 mars jusque fin juin. Les médailles, coupes, et frais d'arbitrages représentent environ 8000 € d'économie. Le changement de formule (subvention CNDS > ANS) a été bénéfique au comité, qui a pu défendre plus efficacement ses projets à la Ligue.

Le comité a changé de banque (Caisse d'épargne → CIC) pour baisser les frais bancaires, et avoir une meilleure écoute. Le comité incite les clubs à régler par virement bancaire, un appel à paiement se fera 3 fois dans l'année.

#### **Rapport des commissions :**

Voir le fascicule remis ; les sujets suivants sont débattus.

Cette saison, les joueurs et accompagnateurs devront se plier aux gestes barrières et procédures communiquées par la FFTT, afin de préserver la santé de tous.

Pour la 1ère phase 2020/21 du championnat par équipes, l'équipe fanion de ETREUX (club nouvellement affilié) a été exceptionnellement admise en D2, compte tenu des nombreux désistements constatés (2 poules de D2 demeurent incomplètes, et seules 2 poules de D3 joueront).

Le résultat du sondage lancé en début d'année sur le championnat (14 ou 18 parties ?) et la formule de la coupe de l'Aisne (avec ou sans triangulaire?) figure au compte rendu du 8 septembre 2020.

#### **Elections :**

Seul Antoine DHOLLANDE ne se représente pas ; Irène DAVID, Corine MOLINS, Isabelle RIBEIRO, David BEAUVISAGE, Yvon BERTIN, François DAVID, Thierry DONNET, Francis GERARD, Tony MARTIN, Claude NOIRON, Patrick TABARY et Jean-François WUILLEMAIN se représentent.

**Le ping Axonais sur Internet → <http://www.Cd02tt.net>**

Lucas GRESSIER est le seul nouveau candidat à se présenter.

Les délégués présents acceptent à l'unanimité l'élection de ces 13 candidats.

Après s'être concertés, les membres élus présentent les membres aux fonctions suivantes :

- président : Tony MARTIN
- secrétaire général : Jean-François WUILLEMAIN
- trésorier : Thierry DONNET
- délégué du comité à la FFTT : Claude NOIRON

Ces fonctions sont validées par les délégués de club à l'unanimité.

#### **Allocution des invités :**

- Romain REVAUX, président du comité de la Somme, note que la tradition d'inviter les présidents des autres comités vient du Nord Pas de Calais ; cela permet d'échanger efficacement, et comparer les modes de fonctionnement et spécificités de terrain.
- Philippe COURTIN, président du CDOS, relève que nos actions répondent à une attente. Le parc de l'Ailette créé en 2009 a permis d'organiser des stages, mais les sports de voile expliquent l'absence de gymnase sur ce site.
- Philippe MOZIN, adjoint au Maire de LAON en charge des sports, nous remercie d'avoir choisi LAON pour cette assemblée, et salue Sandrine GAILLARD pour sa première année de présidence de la section tennis de table de l'ASPTT LAON. La ville compte 50 clubs, 6000 licenciés et 5 équipes qui évoluent en nationale (water-polo, volley, VTT et handball).
- Colette BLERIOT, vice présidente du conseil départemental en charge des sports, apprécie la présence d'un président de comité voisin, et salue les délégués de clubs. Fidèle des rencontres du TTSQ, elle connaît bien notre discipline et constate le dynamisme du comité, chose importante pour valider les subventions sollicitées. Elle souhaite à tous un retour rapide à la normale (protocoles COVID).

#### **Remise des récompenses et diplômes :**

Les diplômes sont remis aux clubs vainqueurs des poules départementales du championnat par équipes de la 1ère phase.

Un trophée est remis au TT Saint QUENTIN, pour saluer sa place de champion de France de Pro A féminines 2019/20, et sa victoire en champion's league Européenne féminine.

Exceptionnellement, aucun club n'est destinataire pour 2019/20 du diplôme de « meilleur club » et « meilleur club jeunes ». Aucun mérite départemental n'a été proposé.

Clôture de la réunion à 22h15, par un vin d'honneur offert par l'ASPTT LAON, selon une procédure respectant les gestes barrières.

Le Président, Tony MARTIN



Le secrétaire de séance, Jean-François WUILLEMAIN

